



La solution
d'affacturage
"sur-mesure".

CGA CYCLÉA



www.c-g-a.fr



COMPAGNIE GENERALE
D'AFFACTURAGE

Vous souhaitez développer votre activité ou consolider le positionnement de votre entreprise sur son marché.

C'est pourquoi vous cherchez des ressources financières importantes et une optimisation de votre rentabilité d'exploitation.

CGA CYCLÉA

CGA CYCLÉA vous propose des solutions concrètes, adaptées à votre entreprise et vous donne les moyens de vous consacrer pleinement au développement de votre activité.

LE FINANCEMENT de vos ventes et l'optimisation de votre gestion financière :

- vous augmentez votre capacité de financement,
- vous réduisez votre besoin en fonds de roulement,
- vous économisez vos fonds propres.

LA GARANTIE de votre poste clients⁽²⁾ :

- vous accédez aux meilleures sources d'information pour évaluer le risque de vos clients,
- vous sécurisez vos encaissements et protégez votre rentabilité.

Avec CGA CYCLÉA⁽¹⁾, vous maîtrisez vos risques commerciaux, augmentez votre trésorerie et réduisez vos délais de règlements.

LA GESTION de vos créances clients :

- vous réduisez vos délais de règlements,
- vous fiabilisez votre action de recouvrement,
- vous limitez vos charges administratives (CGA gère l'identification, l'imputation des règlements, les remises en banque, les rapprochements bancaires et le recouvrement de vos créances).

L'INFORMATION en "temps réel" sur l'évolution de votre poste clients. Grâce au service Internet CGA CONTACT mis à votre disposition :

- vous conservez la maîtrise de votre activité commerciale,
- vous effectuez toutes vos transactions avec sécurité et rapidité,
- vous pouvez suivre l'évolution de vos créances par facture et par client.

CGA CYCLÉA est un produit proposé par CGA, Compagnie Générale d'Affacturage, Groupe Société Générale. CGA est certifiée qualité par l'AFAQ selon la norme ISO 9001.



⁽¹⁾ CGA propose également à l'export les mêmes services avec son produit Performance CGA EXPORT conçu pour répondre aux attentes des entreprises exportatrices. CGA est membre de deux réseaux de factors internationaux et couvre plus de 50 pays dans le monde, dans tous les pays d'Europe.

⁽²⁾ En option. CGA CYCLÉA peut venir en complément d'une assurance crédit souscrite antérieurement.

Le fonctionnement du contrat

- ▷ **Rapidité**
- ▷ **Souplesse**
- ▷ **Transparence**



La mise en place de CGA CYCLÉA

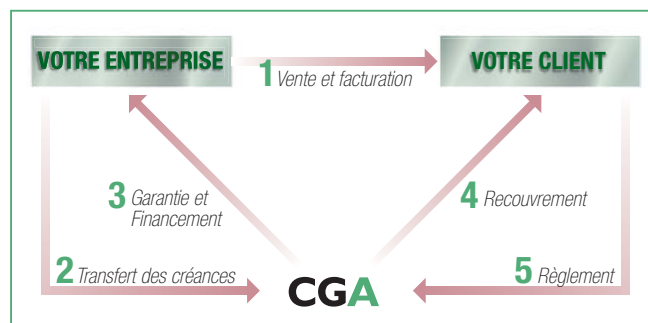
- Lors d'un rendez-vous avec votre Conseiller CGA, un diagnostic de votre poste clients vous est proposé. Il donne lieu à une tarification sur-mesure qui dépend de l'expression de vos besoins : montant du chiffre d'affaires que vous souhaitez confier à CGA, taille moyenne de vos factures...
- À partir de votre accord, votre Conseiller CGA vous propose de signer un contrat CGA CYCLÉA et vous explique comment démarrer dans les meilleures conditions vos opérations.

Les dispositions préalables :

- **informer vos clients de votre contrat d'affacturage.**
Vous avisez vos clients de l'existence du contrat d'affacturage (modèle téléchargeable sur CGA CONTACT).
- **ouvrir les comptes clients.**
Vous enregistrez vos clients auprès de CGA et êtes informé en ligne du niveau de garantie accordé. En cas de défaillance financière de votre client, vous êtes indemnisé à hauteur de votre (vos) créance(s) dans la limite de l'approbation accordée*.

* Approbation : montant maximum d'encours que CGA accepte de garantir en cas d'insolvabilité du débiteur. L'approbation est délivrée par débiteur, pour un montant TTC.

Les opérations courantes



1 • Ventes et facturation

Vous émettez auprès de votre client une facture comportant la clause de paiement en faveur de CGA.

2 • Transfert des créances

Vous adressez à CGA un *bordereau de cession de créances* accompagné de vos factures.

3 • Garantie et Financement

CGA crédite votre compte courant du montant des factures remises selon les modalités définies dans votre contrat. Vous disposez du financement de vos créances à tout moment et recevez vos fonds après enregistrement de la demande sur CGA Contact.

4 • Recouvrement

Avant et après l'échéance de vos factures, CGA effectue une relance auprès de vos clients dans le respect de vos relations commerciales.

5 • Règlement

CGA reçoit les règlements de vos clients, les encaisse et les impute.

Des spécialistes du poste clients à votre service

Un outil de gestion en ligne disponible 24h/24

- ▷ **Expertise**
- ▷ **Technologie**
- ▷ **Fiabilité**

Des professionnels à votre disposition pour :

- **vous accompagner dans la gestion de vos créances.**
Votre Chargé de Clientèle est votre interlocuteur privilégié et vous conseille au quotidien.
- **vous informer sur la gestion du poste clients.**
Votre Correspondant Services Clients prend à sa charge la relance de vos clients, l'encaissement et l'imputation des règlements et vous aide à trouver les solutions aux différentes situations.
- **vous permettre d'optimiser votre trésorerie et de développer votre activité.**
Vos interlocuteurs CGA vous conseillent à chaque étape de votre croissance.

Disponibles, ils se déplacent dans votre entreprise à votre demande et se tiennent à votre disposition pour répondre à vos besoins.

CGA CONTACT, votre espace internet au quotidien

- **La précision des informations**
Vous visualisez l'évolution et le traitement de vos créances et règlements (règlements de vos clients, actions de relances effectuées par CGA...).
- **La sécurité des transactions**
Vous réalisez rapidement et en toute sérénité vos opérations directement en ligne.
- **L'interactivité avec CGA**
Vous échangez des informations en temps réel avec CGA.
- **L'efficacité**
Vous pilotez votre activité commerciale grâce aux indicateurs de gestion (synthèse des encours, tableaux de bord...).

CGA peut étudier avec vous la mise en place d'échanges de données informatisées (EDI), pour la télétransmission de vos factures, de vos avoirs et la restitution des états de synthèse.



Les Plus de CGA CYCLÉA



Une garantie à 100 %

En cas de non paiement ou de défaillance financière de votre client, votre contrat CGA CYCLÉA vous garantit le paiement de vos factures à 100 %.

Exemple de prise en charge des créances impayées

- Vous cédez à CGA une créance à échéance 30/06.
Elle est approuvée par CGA. Le 30/06, la créance est impayée.
- CGA exerce un recours précontentieux auprès du débiteur.
- 1 : la créance vous est intégralement payée au terme d'un délai de 120 jours, soit le 30/10, si elle n'a pu être recouvrée.
- 2 : si la créance vous a été financée, les agios cessent de courir à compter du 30/10.

Une capacité de financement large et pérenne

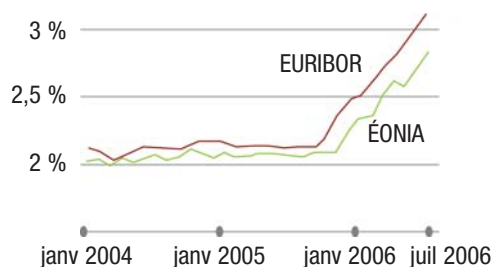
Avec CGA CYCLÉA, votre ligne de financement est maximisée et sécurisée.

Par rapport à un crédit bancaire, vous limitez le risque de réduction ou de suppression de votre ligne de financement en cas de dégradation de la santé financière de votre entreprise.

L'affacturage permet de vous accompagner en toutes circonstances.

Une tarification simple et claire

- La commission de financement perçue par CGA est post-comptée. Ce mode de calcul vous est plus favorable qu'un taux précompté car contrairement à ce dernier, vous ne payez pas d'intérêts sur les intérêts.
- La commission d'affacturage rémunère la prise en charge par CGA de la gestion du poste clients. Elle est exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires confié à CGA.
- Le taux de financement est indexé sur l'indice Eonia, mis à jour quotidiennement et généralement plus avantageux que l'indice Euribor souvent utilisé par d'autres acteurs sur le marché français.



COMPARAISON D'UN TAUX EONIA EN POST-COMPTÉ PAR RAPPORT À UN TAUX EURIBOR EN PRÉCOMPTÉ (BASE 3 MOIS)

	CGA (post-compté)	Autres factors (précompté)
Ligne de financement utilisée	1 000 000 euros	1 000 000 euros
Calcul de la commission de financement	Taux annuel : Eonia* + 3 % 1 000 000 x 5,81 % x 90/360 ** = 14 525 euros <i>* Valeur mensuelle moyenne de l'Eonia 07/2006 : 2,81 %</i> <i>** Taux ramené sur 3 mois (année commerciale)</i>	Taux annuel : Euribor 3M* + 3 % 1 000 000 x 6,10 %* x 90/360 ** = 15 250 euros <i>* Valeur de l'Euribor 3M arrêtée à 07/2006 : 3,10 %</i> <i>** Taux ramené sur 3 mois (année commerciale)</i>
Montant de la mise à disposition en début de mois	1 000 000 euros	984 750 euros 1 000 000 – commission de financement
Taux effectif du financement	Commission / montant effectif mis à disposition Au trimestre : 14 524 / 1 000 000 = 1,4525 % Soit en annuel : 1,4525 % x 4 trimestres = 5,81 %	Commission / montant effectif mis à disposition Au trimestre : 15 250 / 984750 = 1,548616 % Soit en annuel : 1,548616 % x 4 trimestres = 6,19 %

Pour une marge apparente identique, le coût effectif d'un taux post-compté sera sensiblement inférieur à un taux précompté. Vous devez en tenir compte dans vos calculs.

Pour tout renseignement complémentaire,
n'hésitez pas à contacter votre Conseiller CGA

ou

la Direction Commerciale de CGA

au **0820 821 448**

ou

encore à vous rendre sur notre site :

www.c-g-a.fr

Votre contact :



Une garantie de qualité



COMPAGNIE GENERALE
D'AFFACTURAGE